



# L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Janvier 2009 – n°3

## L'EDITO du MAIRE

La situation économique de notre pays n'est pas épargnée par la crise financière mondiale que nous traversons : baisse du pouvoir d'achat, augmentation du nombre de chômeurs... Dans ces périodes difficiles les particuliers sont frileux pour engager des dépenses c'est tout à fait compréhensible. C'est aux collectivités d'essayer d'enrayer cette récession en continuant d'investir pour créer de la richesse et maintenir les emplois. Notre commune, la communauté des communes et le SIEA vont mettre en chantier des travaux dès le premier trimestre 2009. Tout d'abord pour Collonges la création de parkings et la réalisation d'un chemin piétonnier rue de l'église, ensuite la construction de l'école maternelle rue Bizot. Dans cette même rue la CCPG va édifier la crèche intercommunale puis simultanément la mise en séparatif des eaux usées rues : de Ruybot, de Villard, de Bruant, chemin des passants et parallèlement

le renforcement de l'alimentation en eau potable de ces rues. Le syndicat d'électricité du département de l'Ain quant à lui réalise le réseau fibres optiques qui permettra aux collongeois d'être les premiers « branchés » pour accéder aux nombreux services de cette technologie. Tous ces nombreux travaux qui pour certains dureront plus d'une année contribueront à relancer l'activité économique mais vont aussi engendrer beaucoup de gêne pour les riverains et perturber la circulation aux abords de ces chantiers. D'ores et déjà je vous demande de faire preuve d'indulgence et de compréhension pour supporter avec patience et courtoisie le bouleversement passager de vos habitudes, en sachant qu'à terme ces investissements amélioreront votre quotidien.

Bonne année 2009 à toutes et tous.

André Duparc

## Le TROMBINOSCOPE... suite et fin !



Les professeurs des écoles



Les ATSEM

Autres personnes non présentes dans notre n° précédent :



Gisèle Sala  
Service technique



Laurent Josse  
Notre nouveau cantonnier

## Les COMMISSIONS travaillent toujours...

### Cœur du village

**Les parkings** : une équipe du Conseil Municipal a mis la main à la pâte le samedi 8 novembre dès 8h30 et a défriché et nettoyé une partie du terrain de la maison Haw qui va accueillir les parkings et le chemin piétonnier. Les travaux commenceront bientôt : 21 places de stationnement seront créées dont 1 handicapé, et le chemin piétonnier remontant à la rue principale par la voûte sera ouvert.

### Travaux et bâtiments :



**Le terrain de sport d'Ecorans** a été réhabilité par quelques membres du Conseil et par l'équipe technique. C'est un endroit agréable où vous pouvez faire une pause pendant une balade pour profiter de la vue imprenable !

### Communication / Jeunesse / Sports / Loisirs / Associations :

- La Commission a rencontré toutes **les associations** le 16 octobre afin de définir le nouveau calendrier des fêtes et discuter de questions diverses, notamment le changement de procédure quant aux attributions de subventions municipales. Dorénavant chaque association, comme le stipule la loi, devra joindre le budget de l'année écoulée et le budget provisionnel à toute demande de subvention. La commission finance étudiera ensuite chaque dossier pour statuer sur la suite à donner. Un nouveau règlement a été établi.
- **Activités culturelles et sportives** : Suite à vos demandes, nous glissons dans le bulletin un nouveau dépliant qui regroupe les nombreuses activités proposées dans notre village.

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

**Les colis de fin d'année** ont été distribués à toutes les personnes ayant 75 ans (ou plus !) au cours de l'année 2008. En cas d'oubli, n'hésitez pas à téléphoner au secrétariat de la Mairie.

### Opération brioches :



Grâce à votre générosité, la vente de brioches organisée le samedi 11 octobre devant la Mairie et au hameau d'Ecorans a permis de verser €480 à l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

## QUOI de NEUF ?

### La TNT : Télévision Numérique Terrestre

Le site couvrant le Canton de Collonges devrait être mis en service au cours du premier semestre 2009. Nous vous rappelons que la loi impose aux chaînes en clair de la TNT la mise en service d'une offre gratuite sans location d'un terminal de réception ni souscription d'un abonnement.

### De quoi casser la croûte !

Vous l'avez certainement remarqué, et peut-être vous y êtes-vous déjà arrêté ?.. « Chez Monique » a ouvert il y a quelques temps: c'est un petit lieu sympathique où l'on peut enfin trouver quelque chose à se mettre sous la dent quand on n'a pas envie de se mettre aux fourneaux...

### Le recensement 2009

Le recensement de la population se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2009**. Un agent recenseur muni d'une carte tricolore se présentera à votre domicile et vous demandera de remplir une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement. Merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil.

### La bibliothèque



Devant le succès des mercredis de contes à la bibliothèque, et pour que les enfants puissent apprécier pleinement ce moment d'écoute, les prochaines séances seront proposées par tranches d'âge :

- mercredi 28 janvier pour les enfants de 3 à 6 ans (accompagnés d'un adulte)
- mercredi 25 février pour les enfants à partir de 7 ans.

Bonne nouvelle pour les tout petits: une animation conte spécialement adaptée sera proposée aux enfants de 18 mois à 3 ans, accompagnés de leur maman, mamie, nounou... La première de ces séances aura lieu **vendredi 16 janvier à 10h45** (durée 20 minutes).

Renseignements : Annie Monier (04 50 59 40 23) ou Marie France Beyrand (04 50 59 49 71).

Pour les horaires et les tarifs, reportez-vous à notre brochure sur les activités collongeoises !

## QUE s'est-il PASSE à COLLONGES ?

### Arts sans Frontières

'Au fil des Saisons', l'exposition des aquarelles de Natividad Clusant, a eu lieu du 15 novembre au 6 décembre dans la Salle de Musique, au bâtiment de la bibliothèque.



### La 18<sup>ème</sup> Foire Artisanale – le 12 octobre

De bon matin les membres du Comité d'embellissement ainsi que des personnes dévouées étaient à pied d'œuvre. C'est grâce à un travail d'équipe bien rodé que, en un temps record, 51 stands d'exposants et d'animateurs ont pris place à l'intérieur de la salle ainsi qu'à l'extérieur. En parallèle nous avons installé ceux tenus par les membres du Comité devenus désormais une tradition, tel que la fabrication

et la vente du jus de pommes, le jeu du saucisson, les beignets aux pommes et les gaufres dont les nombreux clients ont apprécié la qualité, sans oublier les stands d'artisanat divers (galets, écharpes, etc).

A 11h30, après les allocutions de la Présidente, du Maire de Collonges et du Conseiller Général, les dames du Comité ont servi le

traditionnel apéritif aux nombreux invités et aux autorités du Canton. Ce fut un moment de la journée très apprécié. Les 500 litres de jus fabriqué n'étaient pas suffisants ! Pour beaucoup d'enfants les animaux de la ferme ont été une véritable attraction.

Tant d'efforts ont été récompensés par la présence de la population de Collonges, mais également celle des environs, gratifiés par un soleil radieux ; tous ces éléments réunis ont

pleinement contribué au succès de cette manifestation. Le comité d'Embellissement remercie tous les bénévoles, ainsi que tous les sponsors, dont l'aide a été indispensable à la réussite de la Foire.

Le Comité d'embellissement vous donne rendez-vous, pour nos prochaines manifestations qui sont en préparation. Il profite de l'occasion pour souhaiter à tous les Collongeois, une très bonne année 2009.

### Loto du foot – le 17 octobre

Les membres du bureau du Football Club de Collonges avaient décidé, cette année, de refaire vivre les lotos dans leur village.

A 20h30, la salle était comble et les membres du FCC ont dû ajouter des tables et des chaises pour installer et satisfaire tout le monde. Les sourires s'affichaient sur les visages des dirigeants et des joueurs du Club ! La soirée s'est bien déroulée et les gagnants sont repartis les bras bien chargés. Les moins chanceux ont promis de revenir l'année prochaine.

Le Football Club de Collonges remercie de tout cœur toutes les personnes qui étaient présentes, ainsi que les généreux donateurs et les bénévoles. Les soirées de ce type ont encore un bel avenir devant elles, au sein du village de Collonges !

### La Semaine Bleue du CLIC – le 23 octobre



A l'occasion de la Semaine Bleue, en accord avec le CLIC du Pays de Gex et le CCAS de Collonges, nous avons décidé de recevoir une classe de l'école, désireuse d'effectuer avec nous un échange intergénérationnel.

Mlle Louise Zbinden, enseignante de la classe de CE<sub>2</sub>, s'est prêtée avec enthousiasme à ce sympathique échange. Les enfants étaient curieux de connaître comment nous passions nos journées à la maison, à l'école, etc.

La petite exposition d'objets d'autrefois a apporté également une note concrète à nos explications et le goûter confectionné de gâteaux 'faits maison' et de limonade a été fort apprécié avant qu'ils ne reprennent le chemin de l'école. Le temps a passé bien trop vite pour eux, et pour nous, n'en parlons pas !

Le club rencontre.

### 22ème Téléthon – les 5 et 6 décembre



30'000 escargots ont été farcis et vendus, soit 2000 de plus qu'en 2007.

**Un nouvel objectif est déjà en vue pour 2009 !** Heureusement, 80 bénévoles se mobilisent chaque année, car il faut compter 3 soirées pour les garnir... Cette fête fut un succès grâce à une organisation sans faille, bien rôdée, rendue encore plus attractive par le DJ, les danses folkloriques, la country, le lâché de ballons, la fanfare, etc. Nos prix sont restés inchangés afin de permettre à tous de partager ce moment de

convivialité. Le comité du Téléthon remercie les bénévoles, les fidèles et les nombreux sponsors, qui chaque année nous font confiance, ainsi que la population de Collonges et de ses environs pour leur



présence qui a largement contribué à la réussite de ces deux journées... car un chèque de € 16'135 a été remis à L'AFM : ce montant représente environ 5 % de la collecte globale du département de l'Ain !..

Toute l'équipe du Téléthon 2008 vous souhaite une bonne et heureuse année 2009 et vous donne rendez-vous en décembre 2009.

### Thé dansant du Comité d'Embellissement – le 30 novembre



Comme d'habitude les amateurs de danses de salon se sont régalez de pouvoir voltiger dans la salle du Foyer rural qui, au dire des connaisseurs, est la meilleure salle de danse de toute la région. L'animation a été confiée à l'orchestre Jacky Guilloux, qui bien que pratiquement inconnu dans notre région, a été fort apprécié par les danseurs pour la qualité de la musique et la richesse du répertoire. Nous avons voulu sortir de la routine et présenter quelqu'un de nouveau, le résultat a été à la hauteur de nos espoirs. Voilà une expérience qui mérite d'être renouvelée. A bientôt !

## La VIE ASSOCIATIVE

### Le Sou des Ecoles



C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe 2008/09 du Sou des Ecoles saisit l'occasion de prendre sa plume pour se présenter et se raconter.

Pour les habitants qui ne nous connaîtraient pas, l'association du Sou des Ecoles est tout simplement composée de parents d'élèves bénévoles dont le but est de financer les classes verte, classes de mer, sorties scolaires sportives & éducatives de nos enfants, ainsi que l'achat de matériel pédagogique utile à l'école. L'argent résulte des subventions, des recettes des diverses manifestations organisées par le Sou, de la vente des calendriers, et bien sûr des cotisations annuelles.

La joie et l'excitation dans les yeux des enfants, la veille d'une sortie au jardin des sens ou encore à la ferme pédagogique, font partie de nos récompenses, et sont la source de notre

énergie. La satisfaction de chacun, parents, enfants et enseignants, demeure notre but.

Alors, c'est avec le bruit de fond de notre chère cafetière que nous partageons, échangeons, confrontons nos idées, des heures durant, afin de pouvoir offrir à chacune de nos manifestations le meilleur de nous mêmes. A quelle heure devons nous demander au Père Noël de venir nous rejoindre? Que devons nous lui commander? Quel repas ferait plaisir aux enfants? Lequel satisferait le plus leurs parents?.... Soirée disco? Ou années 80?... La maquette des calendriers sera t-elle à la hauteur des attentes de chacun? Comment organiser notre kermesse pour en faire un événement incontournable de l'année? Comment faire pour que chacune de nos manifestations soit une réussite pour tous? Vous vous en doutez sûrement, ce n'est pas toujours chose aisée... mais il nous suffit de penser à tous les bénéfices que cela apportera à vos enfants, nos enfants, pour que notre entrain reste intact!

En résumé, le Sou des Ecoles de Collonges n'est rien d'autre qu'un groupe de parents bénévoles, bien décidés à faire tout leur possible pour que nos écoliers profitent de TOUT ce que peut leur apporter la vie scolaire. Avant de reposer notre plume, nous

profitons de l'occasion qui nous est donnée pour souhaiter à chacun de vous, petits et grands, nos meilleurs vœux!

L'équipe du Sou des Ecoles

## Les PETITES HISTOIRES d'André Peney

### «Le champ Davet»

Partir « pour le champ Davet » est une expression collongeoise que les anciens du pays connaissent bien et qui n'a rien de réjouissant, il s'en faut ! C'est tout simplement partir pour sa dernière demeure terrestre qui, à Collonges, n'est autre qu'un champ acquis d'une dame veuve Goy dit « Davet », il y aujourd'hui plus de 130 ans. Ce petit prologue nous amène naturellement à l'histoire de notre cimetière, cet endroit particulièrement connu et respecté et que l'on fréquente ne serait-ce qu'une fois dans sa vie pour y demeurer.

Jusqu'en 1870, le Cimetière de Collonges (le deuxième connu) se trouvait à mi-côte du quartier de la Citadelle où il figure encore par une petite place engazonnée au milieu des maisons et des jardins. La première église se trouvait alors au bas de la Citadelle. C'est en 1864 que le conseil municipal, trouvant ce cimetière trop exigü et trop près des maisons décida d'en créer un nouveau et fixa d'abord son choix sur une parcelle de terrain lieu dit « Pré du Château » (actuellement occupée par la gendarmerie et le centre de secours). Revenant sur ce projet en novembre 1865, le conseil décida alors d'agrandir le cimetière existant et se heurta aux protestations de

l'enquête ouverte à cette occasion. Il dut rechercher un nouveau terrain jusqu'en 1869 : le 2 février, la commune reçut alors un don de 2000 F de Mr. Jean Jacques Bizot de Lyon, destiné à la création d'un nouveau cimetière sous réserve de trois tombes destinées à sa famille. Le conseil municipal décide alors d'acheter et acquiert le 7 mars 1870 pour le prix de 2000 F la parcelle du « Pré de la Grande » de Mme veuve Goy dit Davet d'Ecorans (qui en exigeait 2500 F). Les sondages effectués par la suite ont révélé que le sol ne nécessitait aucun assainissement. Le nouveau cimetière fut l'objet d'une bénédiction par Mr. Gérault de Langalerie, évêque de Belli le 4 septembre 1870 en même temps que la maison des sœurs Maristes (l'école des filles). Et le cimetière fût « ouvert » aux sépultures le 22 juin 1871. Dans ses mémoires, l'abbé Mermoud (curé de Collonges de 1847 à 1873) signale que « la clôture » (les murs) a été payée par Mr. Jean Jacques Bizot qui, malgré les dons qu'il fit à la commune et à la paroisse n'eut pas le droit à l'emplacement demandé (12m2) pour la sépulture de la famille. Ce bienfaiteur fut enterré à Lyon en 1843 où il mourut à l'âge de 93 ans. Sans commentaire !

## FETES et EVENEMENTS à VENIR

| Quand ?  | Que se passe t'il ?                 | Qui organise ?          | Qui contacter ? |
|----------|-------------------------------------|-------------------------|-----------------|
| 4 janv.  | Belote                              | Sou des Ecoles          | 04 50 56 16 98  |
| 9 janv.  | Les vœux du Maire (à 18h30)         | Commune de Collonges    | 04 50 59 61 25  |
| 16 janv. | Contes (de 18 mois à 3 ans) à 10h45 | Bibliothèque            | 04 50 59 40 23  |
| 24 janv. | Belote                              | Vétérans du Sud Gessien | 04 50 59 20 58  |
| 28 janv. | Contes (pour les 3 à 6 ans)         | Bibliothèque            | 04 50 59 40 23  |
| 8 fév.   | Thé dansant                         | Amicale des Pompiers    |                 |
| 15 fév.  | Belote                              | Vétérans du Sud Gessien | 04 50 59 20 58  |
| 25 fév.  | Contes (à partir de 7 ans)          | Bibliothèque            | 04 50 59 40 23  |
| 1 mars   | Carnaval                            | Sou des Ecoles          | 04 50 56 16 98  |

|         |                                     |                   |                |
|---------|-------------------------------------|-------------------|----------------|
| 15 mars | Thé dansant                         | Amicale de l'AFN  | 04 50 59 61 72 |
| 22 mars | Belote                              | Société de Chasse | 04 50 59 66 58 |
| 29 mars | Thé dansant - Orchestre Temps Danse | Club rencontre    | 04 50 59 40 04 |

### Randonnées en raquettes proposées par l'Office du Tourisme (inscription obligatoire) :

- Le chalet de la Poutouille, les dimanches après-midi :  
les 4, 11, 18 et 25 janvier / 1, 8 et 22 février / 8 et 15 mars.
- Nocturne et repas montagnard sur le plateau de Menthrières, les vendredis soirs :  
les 2, 9, 16, 23 et 30 janvier / 6, 13, 20 et 27 février / 6 et 13 mars.

... et puis...

- les ballades balisées en montagne ou en direction du Rhône.
- les activités sportives et culturelles de la région, listées dans notre nouveau dépliant.

## SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

### Horaires pour le bricolage et le jardinage

Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés : 10h – 12h

### Haies / clôtures

Les personnes souhaitant entreprendre des travaux de clôture doivent en faire la demande en Mairie. Nous vous rappelons également que les haies ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée. Merci de procéder à la taille si ceci est le cas chez vous.

### Poubelles

Les poubelles sont ramassées le lundi matin très tôt. Vous êtes priés de bien vouloir rentrer vos poubelles pendant la journée du lundi et de ne pas les laisser sur le trottoir.

### Stationnement

Les véhicules hors d'usage ne doivent en aucun cas être laissés sur la voie publique ou les parkings municipaux (y compris les parkings d'immeubles). De plus, nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner à moins de 15 m d'un carrefour, ainsi qu'à proximité des intersections de routes, des virages et des sommets de côte.**

### En cas d'enneigement

Merci de stationner de façon à ne pas gêner le passage du **chasse-neige** (aucun stationnement sauvage dans la rue principale ou ailleurs n'est autorisé).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Numéros importants

Pompiers 18 – ou 112 (portable)  
Gendarmerie 17  
Médecin 04 50 56 71 00  
Infirmières 04 50 56 71 64  
Pharmacie 04 50 59 60 17  
Dentiste 04 50 59 61 31

Kinésithérapeute 04 50 59 66 19  
Assistante sociale 04 50 42 12 65  
Ecole 04 50 59 68 30  
Psychologue scolaire : contacter l'école  
Office du tourisme 04 50 59 40 78  
[otcollonges@ccpg.fr](mailto:otcollonges@ccpg.fr)

## Déchetterie de Peron

*Hiver (de novembre à février) :*

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Samedi : 8h30 – 17h

Dimanche : 9h – 12h

*Eté (de mars à octobre) :*

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h

**SI LA DECHETTERIE EST FERMEE, MERCI DE NE RIEN DEPOSER DEVANT...**



**DON DU SANG**  
au Foyer Rural de Collonges  
le mercredi 11 mars  
de 17h30 à 19h30



**La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain**  
a mis en place deux services  
d'information accessibles 24h/24:  
Tel. 0820 25 01 10 / [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)



**L'éducation nationale recrute des Auxiliaires de Vie Scolaire pour l'année scolaire (2008/09).  
Il s'agit de s'occuper d'un élève pendant le temps scolaire. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous  
rapprocher de l'ANPE de Saint-Genis-Pouilly qui effectue le recrutement.**

## **NOUS COMPTONS TOUJOURS SUR VOTRE PARTICIPATION!..**

**Merci de déposer vos articles, critiques ou autre (nous sommes ouverts à tout !)  
à la Mairie à l'attention de l'Echo Collongeois.  
Pour le bulletin d'avril 2009, avant le:**

**10 MARS 2009**

**Par manque de place, nous sommes quelques fois obligés de réduire certains articles,  
veuillez nous en excuser !**

## **MAIRIE DE COLLONGES**

du lundi au vendredi : 9h - 11h30  
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

[collonge@cc-pays-de-gex.fr](mailto:collonge@cc-pays-de-gex.fr)

**Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois  
& les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie**